

Pôle finances et administration
Direction administration et affaires juridiques
Rapporteur : Pierre-François LEJEUNE

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2023_383
SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2023

51 - COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DES MARCHÉS DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL

Il est rappelé au conseil municipal que l'article L2224-18 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le régime des droits de place et de stationnement sur les halles et marchés est défini conformément aux dispositions d'un règlement établi par l'autorité municipale après consultation des organisations professionnelles intéressées.

Le règlement intérieur applicable au 01/01/2018 dispose dans son article 3 que la Commission Extra-municipale des Marchés (CEM) a pour objet de maintenir un dialogue permanent entre la municipalité et les commerçants non sédentaires du marché, sur toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du marché.

La commission a pour mission de donner un avis consultatif sur :

- les modalités et l'application du règlement,
- les problèmes relatifs au fonctionnement et à l'organisation des marchés,
- l'attribution et le retrait d'emplacements,
- les tarifs des droits de place.

La CEM est présidée par le Maire, ou son représentant, l'adjoint en charge des marchés, halles et foires (administration générale).

Elle comprend en outre, 1 conseiller municipal, ainsi que 2 représentants titulaires et 2 suppléants par organisation professionnelle de commerçants non sédentaires.

Par délibération n° DEL202_218 du 16 juillet 2020, le conseil municipal a désigné Monsieur Pierre-François LEJEUNE et Monsieur Sébastien FAGNEN comme membres titulaires et Monsieur Noureddine BOUSSELMAME et Monsieur Patrice MARTIN comme membres suppléants pour siéger au sein de cette commission.

En raison de son nouveau mandat de sénateur, Monsieur Sébastien FAGNEN ne souhaite plus siéger au sein de cette commission, il y a donc lieu de procéder à une nouvelle désignation.

Il est proposé de désigner Madame Catherine GENTILE pour siéger en qualité de membre titulaire à la commission extra-municipale des marchés.

Le conseil municipal est invité à approuver cette désignation.

Vu l'avis favorable de la commission n° 1 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 20h14		Nombre de votants : 55	
<u>Pour</u> : 54	<u>Contre</u> : 0	<u>Abstention</u> : 1 Valérie ISOIRD	<u>NPPV</u> : 0

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 6 décembre 2023

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 47

Date de la convocation et de son affichage : 30 novembre 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le six décembre à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 30 novembre 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence (mandataire Bertrand HULIN jusqu'à son arrivée 17h46) - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire BOUSSELMAME Noureddine à son départ 19h53) - BOUSSELMAME Noureddine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle (arrivée 17h32) - HAMON-BARBÉ Françoise (arrivée à 17h55) - HÉBERT Dominique - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - ISOIRD Valérie (mandataire Bernard BERHAULT jusqu'à son arrivée 19h34) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie (mandataire PERRIER Didier jusqu'à son arrivée 17h37) - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille (mandataire Eddy SAGET à son départ 20h08) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy (mandataire TARIN Sandrine jusqu'à son arrivée 19h) - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert à son départ 18h04 jusqu'à son retour 20h20) - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas (départ 20h20).

ABSENTS EXCUSÉS

BRANTONNE Jean a donné procuration à PECORARO Yvonne
FAGNEN Sébastien a donné procuration à AMBROIS Anne
FRANÇOISE Bruno a donné procuration à BROQUAIRE Guy
HÉBERT Karine a donné procuration à HÉRY Sophie
HUREL Karine a donné procuration à VARENNE Valérie
LAGALLARDE Quentin a donné procuration à LAINÉ Sylvie
MARGUERITTE David a donné procuration à LEQUILBEC Frédéric
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit

Mme Sylvie LAINÉ conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le 11/12/2023



ID : 050-200056844-20231208-DEL2023_383-DE